

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 6 décembre, à 20 h, à la Maison des aînés au 2016, boulevard René-Gaultier, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Guillaume Fortier, Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Carine Durocher, Benoit Duval, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Lyne Savaria, *directrice générale adjointe*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

MOMENT DE RECUEILLEMENT

2021-510 Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires de membres du Conseil

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires de membres du conseil.

ADOPTÉE.

2021-511 Dépôt registre de déclaration de dons reçus en 2021 – Employés municipaux

IL est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le dépôt du registre de déclaration de dons reçus en 2021 pour les employés municipaux.

ADOPTÉE.

2021-512 Dépôt registre de déclaration de dons reçus en 2021 – Élus municipaux

IL est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par madame la conseillère Carine Durocher
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le dépôt du registre de déclaration de dons reçus en 2021 pour les élus municipaux.

ADOPTÉE.

2021-513 **Dépôt des audits de conformité sur les procédures d'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisation**

IL est proposé par madame la conseillère Carine Durocher
APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le dépôt des audits de conformité sur les procédures d'adoption du budget et le programme triennal d'immobilisation en vertu de la *Loi sur la commission municipale (RLRQ, c. C-35)*.

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Aucune question.

Fin de la première période de questions.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

2021-514 **Approbation du procès-verbal
Séance générale 15 novembre 2021**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance générale tenue le 15 novembre 2021 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

ADOPTÉE.

2021-515 **Approbation du procès-verbal
Séance spéciale 22 novembre 2021**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 22 novembre 2021 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

ADOPTÉE.

2021-516 **Dépôt du procès-verbal de correction
Séance générale du 16 août 2021
Résolution 2021-380**

CONSIDÉRANT l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT l'erreur cléricale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Carine Durocher
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt du procès-verbal de correction concernant la résolution 2021-380.

ADOPTÉE.

2021-517 Approbation des comptes – Novembre 2021

IL est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de novembre 2021 :

Fonds d'administration : **3 298 165.98 \$**

Chèques numéros 43805 à 43858, 43927 à 43947, 44045 à 44061 et 44134 à 44136 pour un montant total de 142 877.94 \$

Chèque annulé numéro 43853, 41930 pour un montant total de 10 017.25 \$

Paiements par dépôts directs 43859 à 43916, 43926, 43948 à 44026, 44031 à 44044, 44107 à 44131 pour un montant total de 948 817.96 \$

Paiements électroniques pour un montant total de 2 216 487.33 \$

Fonds des dépenses en immobilisation : **376 488.68 \$**

Chèques numéros 44027 pour un montant total de 20 120.63 \$

Paiements par dépôts directs 43917 à 43925, 44028 à 44030, 44132 à 44133 pour un montant total de 356 368.05 \$

TOTAL **3 674 654.66 \$**

Certificat de la trésorière numéro 3616

ADOPTÉE.

RÈGLEMENTS

A-2021-35 Règlement 707-144 modifiant le règlement de zonage 707 afin d'assurer une concordance avec la réglementation provinciale sur la sécurité des piscines résidentielles

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-144 modifiant le règlement de

zonage 707 afin d'assurer une concordance avec la réglementation provinciale sur la sécurité des piscines résidentielles.

2021-518 Adoption – Premier projet de règlement 707-144 modifiant le règlement de zonage 707 afin d'assurer une concordance avec la réglementation provinciale sur la sécurité des piscines résidentielles

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le premier projet de règlement 707-144 modifiant le règlement de zonage 707 afin d'assurer une concordance avec la réglementation provinciale sur la sécurité des piscines résidentielles soit et est adopté.

ADOPTÉE.

A-2021-36 Règlement numéro 711-12 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 711 afin d'assurer une concordance avec la réglementation provinciale sur la sécurité des piscines résidentielles, de préciser les pénalités dans le cas d'une démolition d'immeuble sans autorisation, de permettre l'utilisation du support numérique pour le dépôt de documents et de prévoir les renseignements et les conditions d'émissions relatives à un certificat d'autorisation de démolition d'un immeuble

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement numéro 711-12 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 711 afin d'assurer une concordance avec la réglementation provinciale sur la sécurité des piscines résidentielles, de préciser les pénalités dans le cas d'une démolition d'immeuble sans autorisation, de permettre l'utilisation du support numérique pour le dépôt de documents et de prévoir les renseignements et les conditions d'émissions relatives à un certificat d'autorisation de démolition d'un immeuble.

2021-519 Adoption – Projet de Règlement numéro 711-12 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 711 afin d'assurer une concordance avec la réglementation provinciale sur la sécurité des piscines résidentielles, de préciser les pénalités dans le cas d'une démolition d'immeuble sans autorisation, de permettre l'utilisation du support numérique pour le dépôt de documents et de prévoir les renseignements et les conditions d'émissions relatives à un certificat d'autorisation de démolition d'un immeuble

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le projet de règlement numéro 711-12 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 711 afin d'assurer une concordance avec la réglementation provinciale sur la sécurité des piscines résidentielles, de préciser les pénalités dans le cas d'une démolition d'immeuble sans autorisation, de permettre l'utilisation du support numérique pour le dépôt de

documents et de prévoir les renseignements et les conditions d'émissions relatives à un certificat d'autorisation de démolition d'un immeuble soit et est adopté.

ADOPTÉE.

A-2021-37 Règlement 534-86 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin d'ajouter une interdiction de stationnement sur le boulevard de la Marine et abaisser la vitesse permise sur le chemin du Petit-Bois et une portion du chemin de l'Énergie à 50 km/h

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Guillaume Fortier

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 534-86 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin d'ajouter une interdiction de stationnement sur le boulevard de la Marine et abaisser la vitesse permise sur le chemin du Petit-Bois et une portion du chemin de l'Énergie à 50 km/h.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

A-2021-38 Règlement 942 décrétant la construction d'une nouvelle caserne et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 10 000 000 \$ pour en acquitter le coût

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Benoit Duval

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 942 décrétant la construction d'une nouvelle caserne et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 10 000 000 \$ pour en acquitter le coût.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

A-2021-39 Règlement 945 décrétant l'imposition des taxes foncières, de certaines tarifications, des compensations pour les services municipaux et le financement de réserves financières et pour le remboursement des prêts FIME pour l'année financière 2022

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 945 décrétant l'imposition des taxes foncières, de certaines tarifications, des compensations pour les services municipaux et le financement de réserves financières et pour le remboursement des prêts FIME pour l'année financière 2022.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

A-2021-40 **Règlement 946 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de la quote-part dont la Ville de Varennes est débitrice de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville, pour la surveillance et l'exploitation des stations de pompage localisées sur la rivière Saint-Charles, communes aux municipalités de Varennes et Verchères, pour l'année 2022**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 946 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de la quote-part dont la Ville de Varennes est débitrice de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville, pour la surveillance et l'exploitation des stations de pompage localisées sur la rivière Saint-Charles, communes aux municipalités de Varennes et Verchères, pour l'année 2022.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

A-2021-41 **Règlement 948 autorisant la Ville à acquérir certains immeubles et à engager certaines dépenses à des fins industrielles pour l'année 2022**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Brigitte Collin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 948 autorisant la Ville à acquérir certains immeubles et à engager certaines dépenses à des fins industrielles pour l'année 2022.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

2021-520 **Règlement numéro 932**
Décrétant une mesure d'aide par le financement de travaux de mise aux normes d'installations septiques et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 160 000 \$ pour en acquitter le coût
Emprunt temporaire
Banque nationale Groupe financier

CONSIDÉRANT que le Règlement numéro 932 décrétant une mesure d'aide par le financement de travaux de mise aux normes d'installations septiques et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 160 000 \$ pour en acquitter le coût a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 19 novembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QU'un ou des emprunts soient contractés à la Banque Nationale Groupe financier, selon les taux prévus à l'entente avec ladite banque, pour un montant n'excédant pas 160 000 \$, et ce jusqu'au financement permanent.

ADOPTÉE.

**2021-521 Règlement numéro 938
Décrétant des travaux de reconstruction partielle avec gainage des rues
Blain et Émond et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt
n'excédant pas 2 830 000 \$ pour en acquitter le coût
Emprunt temporaire
Banque nationale Groupe financier**

CONSIDÉRANT que le règlement numéro 938 décrétant des travaux de reconstruction partiels avec gainage des rues Blain et Émond et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 2 830 000 \$ pour en acquitter le coût a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 16 novembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QU'un ou des emprunts soient contractés à la Banque Nationale Groupe financier, selon les taux prévus à l'entente avec ladite banque, pour un montant n'excédant pas 2 830 000 \$, et ce jusqu'au financement permanent.

ADOPTÉE.

**2021-522 Règlement 851 « Programme d'aide pour la démolition des bâtiments
principaux vétustes »
Application pour l'année 2021**

CONSIDÉRANT l'adoption, le 24 avril 2017, du règlement numéro 851 établissant un programme d'aide pour la démolition des bâtiments principaux vétustes ou incompatibles avec leur milieu dans le secteur central de la Ville de Varennes;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de ce règlement, le conseil municipal doit adopter une résolution pour fixer la période durant laquelle le propriétaire d'un immeuble compris dans le territoire d'application visé par le règlement peut soumettre une demande d'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la période de réception des demandes pour la phase 2021 du programme soit échelonnée du 7 décembre au 31 décembre 2021 et rétroactif depuis le 1^{er} janvier 2021.

ADOPTÉE.

**2021-523 Certificat d'autorisation P.I.I.A. n° 2021-118
Permettre le renouvellement de la demande de P.I.I.A. n° 2021-002
Nouveau bâtiment principal
2085, route Marie-Victorin
Lexia Immobilier**

CONSIDÉRANT la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU-2021-109 du 29 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER la demande de P.I.I.A. n° 2021-118 afin permettre le renouvellement de la demande de P.I.I.A. n° 2021-002 permettant la construction d'un nouveau bâtiment principal sis au 2085, route Marie-Victorin, le tout, tel que présenté sur les plans concepts de François Martineau, dossier # 20064, en date du 17 septembre 2021.

Le bâtiment principal est sis au 2085, route Marie-Victorin sur les lots 6 146 614, 6 146 617 et 6 146 618 du cadastre officiel du Québec, dans la zone C-605.

ADOPTÉE.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

2021-524 Octroi de contrat – Remplacement des deux panneaux électroniques à messages variables

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des communications en date du 28 septembre 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat pour le remplacement des deux panneaux électroniques à messages variables pour un montant de 99 740.81 \$ taxes incluses, à Enseignes Dominion conformément à son offre de service. Ce montant inclus également une garantie prolongée pour 4 ans supplémentaires.

Cette dépense est financée par le fonds de roulement. Ce dernier sera remboursé sur une période de 5 ans à compter de 2022.

Certificat de la trésorière numéro 3601.

ADOPTÉE.

2021-525 Octroi de contrat – Installation de ventilateurs aux nouveaux ateliers municipaux

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 9 novembre 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent

APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat d'installation de ventilateur aux nouveaux ateliers municipaux pour un montant de 27 479,03 \$ taxes incluses, à Dufault Électrique conformément à son offre du 27 septembre 2021.

Cette dépense est financée par le fonds de roulement. Ce dernier sera remboursé sur une période de 5 ans à compter de 2022.

Certificat de la trésorière numéro 3613

ADOPTÉE.

2021-526 Octroi de contrat – Achat d'un véhicule électrique

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service du génie en date du 15 novembre 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par madame la conseillère Carine Durocher

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat d'achat d'un véhicule électrique pour un montant de 38 151,46 \$ taxes incluses, à Riendeau Hyundai de Sainte-Julie conformément à son offre du 12 novembre 2021.

Un montant supplémentaire de 10 034.56 \$ est nécessaire pour l'installation d'équipement de sécurité (gyrophare, etc).

La dépense sera financée par le fonds vert.

Certificat de la trésorière numéro 3614

ADOPTÉE.

**2021-527 Octroi de contrat – Mu Montréal
350^e anniversaire de Varennes**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du Service arts, culture et bibliothèque en date du 26 octobre 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat de service pour la réalisation d'une murale à connotation historique sur les murs des installations de la nouvelle piscine du parc Pré-Vert au montant de 50 000.00 \$ taxes incluses, à Mu Montréal conformément à son offre du 21 avril 2021.

ADOPTÉE.

**2021-528 Octroi de contrat – Orchestre symphonique de Longueuil
350^e anniversaire de Varennes**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du Service arts, culture et bibliothèque en date du 26 octobre 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Carine Durocher

APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat de service pour la présentation d'une Grande chorale de Noël sous la direction du maestro Marc David et avec la participation de la cantatrice Marie-Josée Lord pour un montant de 35 412.30 \$ taxes incluses, à l'Orchestre symphonique de Longueuil conformément à son offre du 28 septembre 2021.

ADOPTÉE.

**2021-529 Octroi de contrat – Spectacle de la Fête nationale
350^e anniversaire de Varennes**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du Service arts, culture et bibliothèque en date du 1^{er} novembre 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque

APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat de talent pour le spectacle de la Fête nationale pour un montant de 35 000 \$ plus taxes, à La Compagnie Larivée Cabot Champagne conformément à son offre du 29 septembre 2021.

ADOPTÉE.

**2021-530 Octroi de contrat – Spectacle de Varennes en fête
350^e anniversaire de Varennes**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du Service arts, culture et bibliothèque en date du 1^{er} novembre 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval

APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat de talent pour le spectacle de Varennes en fête pour un montant de 75 000 \$ plus taxes, à La Compagnie Larivée Cabot Champagne conformément à son offre du 16 septembre 2021.

ADOPTÉE.

**2021-531 Octroi de contrat – Location de scènes extérieures
350^e anniversaire de Varennes**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du Service arts, culture et bibliothèque en date du 1^{er} novembre 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat de location des scènes extérieures pour un montant de 26 500 \$ plus taxes, à STAGELINE Scène Mobile inc. conformément à son offre du 19 octobre 2021.

ADOPTÉE.

**2021-532 Octroi de contrat – Location son et éclairage des cinq (5) spectacles
350^e anniversaire de Varennes**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du Service arts, culture et bibliothèque en date du 25 novembre 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Guillaume Fortier

APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat de location des équipements de son et éclairage pour les cinq spectacles pour un montant de 75 883.50 \$ taxes incluses, à Omnison conformément à son offre du 8 novembre 2021.

ADOPTÉE.

**2021-533 Octroi de contrat – Production de trois spectacles
Les Journées de la Culture**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du Service arts, culture et bibliothèque en date du 23 novembre 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

APPUYÉ par madame la conseillère Carine Durocher

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat pour la production des trois spectacles pour un montant de 33 117.75 \$ taxes incluses, à Hublot51 inc. conformément à son offre du 24 novembre 2021.

Certificat de la trésorière numéro 3615

ADOPTÉE.

2021-534 Octroi de contrat – Acquisition d'un épandeur à gravier

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 28 octobre 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat d'acquisition d'un épandeur à gravier pour un montant de 79 907.63 \$ taxes incluses, à Cubex Limitée conformément à l'offre de service du 20 septembre 2021.

Cette dépense est financée par le fonds de roulement. Ce dernier sera remboursé sur une période de 5 ans à compter de 2022.

Certificat de la trésorière numéro 3604.

ADOPTÉE.

2021-535 Octroi de contrat – Acquisition d'une remorque à barricades

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 28 octobre 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition d'une remorque à barricades pour un montant de 19 258.31 \$ taxes incluses, à Équipement Twin (Laval) inc. conformément à son offre du 24 septembre 2021.

Cette dépense est financée par le fonds de roulement. Ce dernier sera remboursé sur une période de 5 ans à compter de 2022.

Certificat de la trésorière numéro 3605

ADOPTÉE.

2021-536 Octroi de contrat – Acquisition d'un GPS d'arpentage

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service du génie en date du 2 novembre 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat d'acquisition d'un GPS d'arpentage pour un montant de 45 581.78 \$ taxes incluses, à Cansel conformément à l'offre de service du 29 octobre 2021.

Cette dépense est financée par le fonds de roulement. Ce dernier sera remboursé sur une période de 5 ans à compter de 2022.

Certificat de la trésorière numéro 3606.

ADOPTÉE.

2021-537 Octroi de contrat – Pieux – Projet de construction de la passerelle dans le parc de la Commune (Phase II)

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général en date du 25 novembre 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier
ET résolu

D'OCTROYER le contrat pour l'installation d'un maximum de 200 pieux dans le cadre de la phase II de construction de la passerelle dans le parc de la Commune pour un montant maximal de 81 632.25 \$ taxes incluses, à Pieux Vistech Rive-sud (2001) inc. conformément à l'offre de service du 1^{er} novembre 2021.

Cette dépense est financée par le fonds de parc et terrain de jeux.

Certificat de la trésorière numéro 3619

Madame la conseillère Carine Durocher demande à monsieur le maire Martin Damphousse d'ouvrir le vote sur cette question.

Monsieur le maire Martin Damphousse appelle le vote :

Pour : Mesdames et messieurs les conseillers Guillaume Fortier, Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Benoit Duval, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin

Contre : Madame la conseillère Carine Durocher

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

**2021-538 Contrat d'entretien et de soutien
Logiciels informatiques PG Solutions inc.
Année 2022**

CONSIDÉRANT l'article 573.3 de la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

De confier à la firme *PG Solutions inc.* le contrat d'entretien et de soutien des logiciels informatiques pour l'année 2022, pour un montant de 101 595.37 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE.

**2021-539 Appel d'offres – Camps de jour 2022 à 2044 avec option de reconduction
pour 2 ans supplémentaires
Approbation des critères et exigences**

IL est proposé par monsieur le conseiller Guillaume Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER la grille de pointage, les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente pour un nouvel appel d'offres relativement au camp de jour 2022 à 2024 avec option de reconduction pour deux ans supplémentaires.

ADOPTÉE.

**2021-540 Appel d'offres services professionnels – Ingénierie et laboratoires
Approbation des critères de qualité pour l'année 2022**

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service du génie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER les critères de qualité qui sont annexés à la présente pour les contrats d'appel d'offres de services professionnels, en ingénierie et laboratoires, pour l'année 2022.

ADOPTÉE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2021-541 Régie intermunicipale du Centre multisports régional
Budget 2022**

CONSIDÉRANT que le 25 novembre 2021, le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Centre multisports régional a adopté son budget pour l'exercice financier 2022;

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce budget a été transmise à la Ville de Varennes;

CONSIDÉRANT que ce budget doit être soumis pour approbation aux villes de Varennes et de Sainte-Julie et Saint-Amable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes approuve le budget 2022 de la Régie intermunicipale du Centre multisports régional, tel qu'adopté par son Conseil d'administration le 25 novembre 2021.

ADOPTÉE.

**2021-542 Régie intermunicipale du Centre multisports régional
Facturation spéciale – Covid-19**

CONSIDÉRANT que le 25 novembre 2021, le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Centre multisports régional a adopté la résolution 21-535 relativement à une facturation spéciale dû au Covid-19;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve le paiement de la facture au montant de 171 601.92 \$ pour la portion de la Ville de Varennes pour les déficits d'opération engendré pour la Régie intermunicipale du Centre multisports régional.

ADOPTÉE.

**2021-543 Versement à la réserve financière
Voirie et reconstruction des rues**

CONSIDÉRANT la création d'une réserve financière au profit de l'ensemble du territoire de la Ville de Varennes pour le service de voirie, par l'adoption de la résolution 2008-029 lors de la séance spéciale du 21 janvier 2008;

CONSIDÉRANT que cette réserve financière a été modifiée par les résolutions 2010-422 du 6 décembre 2010 et 2013-237 du 3 juin 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE VERSER à ladite réserve financière un montant estimé à 828 973 \$, représentant les compensations perçues sur tous les immeubles imposables bâtis de la ville, à l'exception de ceux se trouvant sur l'île Sainte-Thérèse, selon l'usage principal de l'immeuble, tel que décrit à la résolution 2008-029. Ce montant sera révisé en fonction du revenu réel au 31 décembre 2021.

ADOPTÉE.

**2021-544 Versement à la réserve financière
Assainissement des eaux usées**

CONSIDÉRANT la création d'une réserve financière au profit de l'ensemble du territoire de la Ville de Varennes pour le service d'égout et d'assainissement des eaux usées, par l'adoption de la résolution 2007-410 lors de la séance du 3 décembre 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Carine Durocher
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE verser à ladite réserve financière un montant estimé à 133 345 \$, pour le service d'assainissement des eaux usées, représentant l'excédent des dépenses sur les revenus en la matière. Ce montant sera ajusté en fonction des données réelles au 31 décembre 2021.

ADOPTÉE.

**2021-545 Appropriation de la réserve financière
Eau potable et réseau d'aqueduc**

CONSIDÉRANT la création d'une réserve financière au profit de l'ensemble du territoire de la Ville de Varennes pour le service d'eau potable et réseau d'aqueduc, par l'adoption de la résolution 2010-150 lors de la séance du 12 avril 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approprier de ladite réserve financière un montant estimé à 176 420 \$, pour le service d'eau potable et réseau d'aqueduc, représentant l'excédent des revenus sur les dépenses en la matière. Ce montant sera ajusté en fonction des données réelles au 31 décembre 2021.

ADOPTÉE.

2021-546 Appropriation au Fonds des carrières et sablières

CONSIDÉRANT qu'il existe un Fonds des carrières et sablières;

CONSIDÉRANT le règlement 739 décrétant des travaux de décohéssionnement sur le chemin de la Butte-aux-Renards;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROPRIER au Fonds des carrières et sablières un montant de 24 950 \$
pour l'année 2021 représentant les dépenses en capital et intérêts pour le
règlement 739 ainsi que les frais de la MRC pour la gestion des carrières et
sablères. Ce montant sera ajusté en fonction des données réelles au
31 décembre 2021.

ADOPTÉE.

**2021-547 Appropriation de la réserve financière dons philanthropiques – Service
de dette 2021
Bibliothèque multifonctionnelle éco-énergétique**

CONSIDÉRANT l'existence de la réserve financière pour les dons
philanthropiques de la bibliothèque multifonctionnelle éco-énergétique et qu'un
solde est libre sur celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROPRIER de ladite réserve financière un montant de 120 000 \$,
représentant une portion du paiement en capital et intérêts 2021 du
règlement 746 – Construction d'une nouvelle bibliothèque multifonctionnelle éco-
énergétique.

ADOPTÉE.

2021-548 Appropriation de soldes disponibles sur règlements d'emprunt – 2021

CONSIDÉRANT qu'il existe des soldes disponibles sur règlements d'emprunt;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le tableau indiquant les virements de soldes disponibles sur
règlements d'emprunt, tel que préparé par la conseillère en gestion financière
en date du 23 novembre 2021 et annexé à la présente comme si au long récit, afin
de les approprier en diminution du service de dette des montants de capital
et d'intérêts sur les emprunts mentionnés.

ADOPTÉE.

2021-549 Approbation calendrier séances ordinaires 2022

IL est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes décrète la tenue des séances
ordinaires du conseil pour l'année 2022 comme suit :

Lundi 10 janvier
Lundi 7 février
Lundi 14 mars
Lundi 4 avril

Lundi 2 mai
Lundi 6 juin
Lundi 4 juillet
Lundi 15 août
Lundi 12 septembre
Lundi 3 octobre
Lundi 7 novembre
Lundi 5 décembre

Que les séances se tiennent à 20 h, à la Maison des Aînés, située au 2016 boulevard René-Gaultier, jusqu'à avis contraire.

ADOPTÉE.

20 h 27 Monsieur le conseiller Benoit Duval déclare son intérêt dans la question qui suit (employé du Collège Saint-Paul) et sort de la salle.

2021-550 Demande d'appui – Aide financière pour le Collège Saint-Paul

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal de la Ville de Varennes appui le dépôt du projet de modernisation de la vieille section située à l'est du bâtiment afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur (PSISRSES).

Cet appui est conditionnel à l'établissement d'un protocole d'entente entre le Collège Saint-Paul et la Ville de Varennes sur l'utilisation des locaux ainsi modernisés.

ADOPTÉE.

20 h 28 Monsieur le conseiller Benoit Duval entre

2021-551 Demande d'aide financière – Embellissement de la cour d'école – La Source

CONSIDÉRANT que l'école de la Source déposera en décembre 2021 une demande au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour le projet (mesure 50530);

CONSIDÉRANT que la subvention de la Ville de Varennes est conditionnelle à l'obtention de la subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement (mesure 50530) et que celle-ci sera offerte lors de la première pelletée de terre pour les travaux qui seront effectués;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Guillaume Fortier

APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes dépose une lettre d'engagement d'investissement de 50 000.00 \$ conditionnel à l'octroi de la subvention par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE.

2021-552

Autorisation signature – Annulation de l’amendement entre Pétromont et la Ville de Varennes et de l’Addenda intervenu entre Éthanol Cellulosique Varennes et la Ville de Varennes - Accélération de la transaction du terrain Gerled et déplacement d’un dôme – Lot 6 224 191 (partie de l’ancien lot 58-P)

ATTENDU l’entente intervenue entre Pétromont société en commandite, Éthanol Cellulosique Varennes et la Ville de Varennes visant l’accélération de la transaction pour l’acquisition d’une partie du lot 6 224 191, (anciennement partie du lot 58-P (Gerled));

ATTENDU la signature de l’Amendement à la Convention d’achat-vente amendée entre la Ville de Varennes et Pétromont, société en commandite (« **Pétromont** »), telle qu’autorisée par la résolution portant le numéro 2020-400 adoptée par le Conseil municipal le 5 octobre 2020;

ATTENDU la signature de l’Addenda numéro 2 à la Promesse d’achat-vente intervenu entre Éthanol Cellulosique Varennes S.E.C. (« **ECV** ») et la Ville de Varennes, tel qu’autorisé par la résolution portant le numéro 2020-401 adoptée par le Conseil municipal le 5 octobre 2020;

ATTENDU l’information reçue de Pétromont à l’effet qu’il lui est impossible d’accélérer ladite transaction selon les termes et conditions prévus et la volonté des parties d’annuler rétroactivement la présente entente de manière à remettre les parties dans leur état initial;

ATTENDU le dépôt d’un montant de 330 000 \$ versé par ECV à l’endroit de la Ville et la remise postérieure dudit dépôt par la Ville à Pétromont;

ATTENDU le paiement par la Ville de Varennes de deux (2) factures en lien avec l’étude de faisabilité de cette transaction;

ATTENDU qu’il y a lieu de remettre les parties dans leur état initial;

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval
ET résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’AUTORISER Monsieur le maire Martin Dampousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la lettre d’annulation rétroactive des ententes, laquelle est jointe à la présente, de même que tout acte ou document permettant de donner effet à la présente;

D’AUTORISER la directrice du Service des finances à réclamer de Pétromont le remboursement du dépôt au montant de 330 000.00 \$ et le remboursement du coût de deux (2) factures d’honoraires professionnels, le tout, conformément aux termes indiqués dans la lettre d’annulation entre les parties;

D’AUTORISER la directrice du Service des finances à rembourser ECV ledit montant du dépôt de 330 000.00 \$ dès réception.

ADOPTÉE.

20 h 31 Madame la conseillère Carine Durocher déclare son intérêt dans la question qui suit (employée par Hydro-Québec) et sort de la salle.

2021-553

Autorisation signature – Cie de gestion Harden (Québec) ltée – Secteur Pétromont (anciens lots 56-57-55-P et 54-P)

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre la Cie de gestion Harden (Québec) Ltée et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

20 h 31 Madame la conseillère Carine Durocher entre

2021-554 Autorisation de signature – Entente d'aide limitée Lexia – 2085, route Marie-Victorin

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-47.1);

CONSIDÉRANT que cette aide permettra une rénovation commerciale de qualité et contribuera à la revitalisation du centre-ville;

IL est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'entente d'aide limitée à intervenir entre Lexia et la Ville de Varennes; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Cette dépense sera financée par une affectation du surplus accumulé non affecté.

Certificat de la trésorière numéro 3618.

ADOPTÉE.

2021-555 Autorisation signature – Convention de partenariat pour le 350e – La Caisse Desjardins des Patriotes

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par madame la conseillère Carine Durocher
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la convention de partenariat à intervenir entre La Caisse Desjardins des Patriotes et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

2021-556 Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale – fonctionnaire désigné – nomination

CONSIDÉRANT qu'un Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale est en élaboration par la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville (MRC);

CONSIDÉRANT que la Ville de Varennes est un partenaire de la MRC pour l'application dudit programme;

CONSIDÉRANT qu'un fonctionnaire désigné des municipalités partenaires de la MRC doit être nommé afin d'agir à titre de fonctionnaire désigné dans le cadre de l'application dudit programme;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Natalie Parent
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE NOMMER Dominic Scully, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, pour la ville de Varennes afin d'agir à titre de fonctionnaire désigné dans le cadre de l'application du Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale à être adopté par la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville (MRC);

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à la MRC.

ADOPTÉE.

2021-557 Changement de nom – Comité de la famille

IL est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes change le nom du Comité de la famille pour Comité de la famille et des aînés.

ADOPTÉE.

**2021-558 Nomination – Chef de division
Service de sécurité incendie**

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal confirme la nomination de monsieur Emanuel Medeiros au poste de Chef de division – Service de sécurité incendie, poste cadre permanent à temps complet à compter du 4 janvier 2022.

Ses conditions de travail sont énumérées en annexe des présentes comme si au long reproduites.

ADOPTÉE.

**2021-559 Nomination – Agente principale-services au public et programmation
Service des arts, culture et bibliothèque**

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal confirme l'embauche de madame Isabelle Dionne au poste d'agente principale-services au public et programmation, poste cadre à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Ses conditions de travail sont énumérées en annexe des présentes comme si au long reproduites.

ADOPTÉE.

**2021-560 Nomination – Coordonnateur arts, culture et événements
Service des arts, culture et bibliothèque**

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal confirme l'embauche de monsieur Philippe Durocher au poste de Coordonnateur arts, culture et événements, poste cadre à temps complet, à compter du 5 septembre 2021.

Ses conditions de travail sont énumérées en annexe des présentes comme si au long reproduites.

ADOPTÉE.

2021-561 Transferts budgétaires – Décembre 2021

CONSIDÉRANT que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER des transferts budgétaires pour 2021 au montant de 32 634 \$ conformément aux documents déposés par la directrice du Service des finances et trésorière en date du 30 novembre 2021 et joints en annexe des présentes comme si au long reproduits.

ADOPTÉE.

**2021-562 Modifications aux conditions de travail de certains employés cadres
(1^{er} juillet au 30 décembre 2021)**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines par interim;

CONSIDÉRANT l'approbation de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque

APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le tableau en annexe afin de confirmer les ententes convenues et les amendements aux annexes des conditions de travail des personnes dont les numéros de matricule figurent audit tableau;

D'AUTORISER, s'il y a lieu, le maire, le directeur général et la directrice du Service des ressources humaines par interim à signer tous documents pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE.

2021-563

Mouvement du personnel

Convention et personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut

IL est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval

APPUYÉ par madame la conseillère Carine Durocher

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal accepte et confirme le *Rapport de mouvement du personnel – convention et personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut* numéro MP-2021-12 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 1^{er} décembre 2021.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Problématique constatée avec l'éclairage d'ambiance dans les arbres à proximité de la scène dans le parc de la Commune
- Délai dans l'installation des lampadaires au parc de la Commune
- Motif du retrait de certains élus lors de l'adoption et la discussion de certains points à l'ordre du jour
- Programme de revitalisation en vigueur sur le territoire
- Retard et reconsidération du projet d'installation d'un coussin gonflable au parc de la Commune
- Localisation non définie pour une nouvelle pente à glisser sur le territoire
- Consultation de la population à venir

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 34.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Dampousse

Me Marc Giard, OMA